



COMMUNIQUE DE PRESSE

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

**Paris et Boston, le 8 juillet 2021 – 23h30 CET - Les actionnaires de Néovacs (Euronext Growth Paris : ALNEV) étaient convoqués ce jeudi 8 juillet 2021 en Assemblée Générale Mixte sur 1<sup>ère</sup> convocation.**

Toutefois, faute de quorum, cette Assemblée n'a pu valablement délibérer, que ce soit sur les résolutions à caractère ordinaire ou à caractère extraordinaire.

Les actionnaires seront donc à nouveau convoqués le 4 août 2021 à 13 heures au siège social sur le même ordre du jour. À cette occasion, les résolutions à caractère ordinaire pourront être soumises au vote, la partie ordinaire de l'Assemblée Générale ne nécessitant aucun quorum sur 2<sup>ème</sup> convocation. Les résolutions à caractère extraordinaire, quant à elles, ne pourront être votées qu'en cas d'atteinte d'un quorum d'au moins 20% des actions ayant le droit de vote.

En cas de nouveau défaut de quorum pour la partie extraordinaire sur deuxième convocation, la société prendra les dispositions nécessaires afin d'assurer l'atteinte du quorum et la faculté de délibération des actionnaires présents et représentés à l'occasion d'une 3<sup>ème</sup> convocation.

### À PROPOS DE NÉOVACS

Néovacs est une société de biotechnologie française, cotée sur Euronext Growth depuis 2010, spécialisée dans les vaccins thérapeutiques ciblant le traitement des maladies auto-immunes. Sa technologie innovante appelée Kinoïde®, brevetée jusqu'en 2038, permet d'induire une réponse immunitaire polyclonale, applicable dans plusieurs indications. Néovacs a développé l'IFN $\alpha$  Kinoïde pour le traitement du lupus dans une étude clinique de phase IIb. L'étude principale est terminée, les résultats complets ont été présentés au 13<sup>ème</sup> congrès international 2019 du lupus. La Société a également terminé des travaux précliniques prometteurs avec un autre vaccin thérapeutique, l'IL-4/IL-13 Kinoïde, pour le traitement des allergies. L'ambition de cette « approche Kinoïde® » est de permettre aux patients de mieux supporter un traitement à vie qui serait plus efficace, bien toléré et très souple dans son administration. **Pour plus d'informations :** [www.neovacs.fr](http://www.neovacs.fr)

Jérôme FABREGUETTES-LEIB  
Relations Investisseurs  
[neovacs@actus.fr](mailto:neovacs@actus.fr)  
01 53 67 36 78

Nicolas BOUCHEZ  
Relations Presse financière  
[nbouchez@actus.fr](mailto:nbouchez@actus.fr)  
01 53 67 36 74